



Est-ce une question de développement agricole ?

En 2015, l'Organisation des Nations Unies adopte les Objectifs du Développement Durable (ODD) dont l'Objectif 5.4 qui cible explicitement le travail le soin non rémunéré. Mais en quoi est-il pertinent de s'y intéresser dans le cadre des politiques de développement agricole et rural ? L'enjeu est à la fois un enjeu de production agricole, de lutte contre les inégalités et de justice sociale.

La reconnaissance institutionnelle du travail de soin non rémunéré est le fruit d'une intégration progressive du genre dans les programmes de coopération depuis les travaux de Boserup. Cette dernière a appelé dès les années 1970 à inclure urgemment les femmes dans les politiques de développement (Hillencamp, 2011 ; Verschuur, 2009). Petit à petit, les politiques de coopération sont passées d'approches centrées sur les femmes (bien-être des femmes, femmes et développement) vers des approches genre prenant en compte les rapports sociaux de sexe (égalité de genre ; lutte contre la pauvreté des femmes) puis des approches focalisées sur le potentiel économique des femmes et leur autonomisation (empowerment) (Hillencamp, 2011).

⇒ D'où vient-il ?

⇒ Objectif du Développement Durable 5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ⇐

Cible 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

Dans ce contexte, deux familles d'arguments en faveur de la prise en compte du travail non rémunéré dans les politiques de développement agricole et rural se distinguent : celle de l'efficacité économique (argument instrumental) et celle de l'égalité de genre (argument de justice sociale).

Une question d'efficacité des politiques agricoles

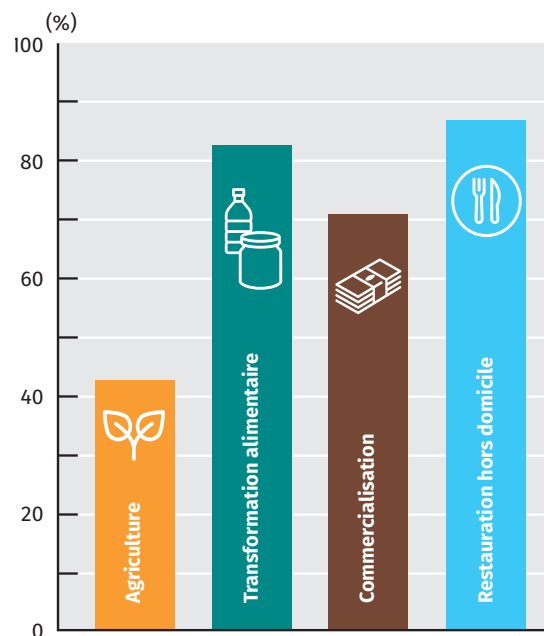
Le rôle essentiel des femmes dans la production agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été amplement documenté : à la fois présentes dans les champs pour la production agricole (semis, fertilisation, désherbage, etc.) et dans les cuisines pour la préparation des repas, elles sont responsables de l'alimentation de la famille (et donc de la main d'oeuvre agricole) et sont au coeur des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dès lors, investir dans les femmes est un moyen d'atteindre des objectifs de croissance agricole comme le titre la Banque mondiale, le FIDA et la FAO dans un rapport publié en 2009 (Hillencamp, 2011). Ainsi considère-t-on qu'en supprimant les écarts de productivité agricole entre femmes et hommes, des progrès importants en termes de production, de consommation et de réduction de la pauvreté pourraient être engagés (voir infographies).

→ Quel rôle jouet-il ?

→ Qui concerne-t-il ?

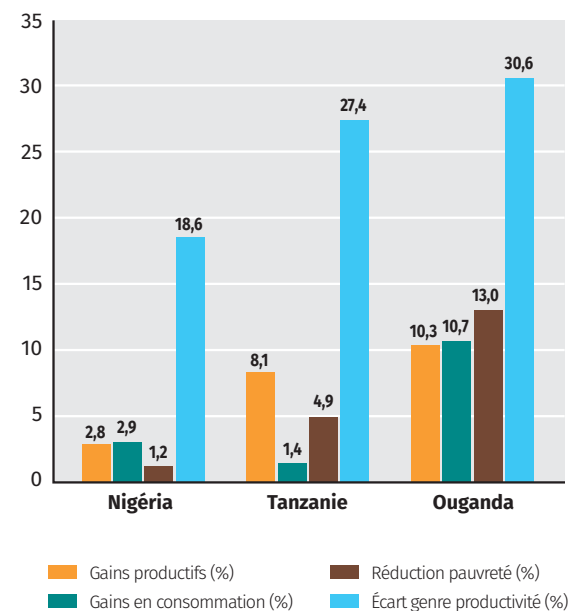
■ Une contribution essentielle des femmes à l'agriculture ouest-africaine

Part de l'emploi féminin par segment en Afrique de l'Ouest



Source : Allen et al. 2018 - <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/2466d2f7-fr.pdf?expires=1610642760&id=id&accname=oi0482678&checksum=C9C970616EA820847B-D794423E87E432>

Déséquilibre de genre et avantages potentiels de l'égalité des sexes dans la productivité agricole



Source : BAD, 2016a extrait de la base des données LSMS ISA

En supprimant l'écart de productivité entre hommes et femmes (en bleu), des progrès importants en termes de production, de consommation et de réduction de la pauvreté pourraient être engrangés.

Source : Inter-réseaux, Grain de sel n°80

Or, leur productivité est lourdement entravée par de nombreux facteurs de discrimination et d'inégalités : accès à la terre, accès aux moyens de production (intrants, machines et technologies, etc.), accès aux financements, accès à l'information, la formation et au conseil agricole, accès à la main d'œuvre, manque de temps. Car les activités domestiques dévolues aux femmes sont quotidiennes, chronophages, incontournables et prioritaires. Leurs marges de manœuvre pour répartir leur temps de travail sont plus ou moins importantes selon les contextes et les familles et généralement limitées (Onibon, 2018 ; Eissler et al, 2021 ; Droy, 2022 ; Pierotti et al., 2022) . Dans une exploitation familiale, le contrôle de la main d'oeuvre est généralement exercé par le chef de famille¹ (Droy, 2022). Le temps de travail de la famille est alloué prioritairement aux champs communs et leur récolte bénéficie à l'ensemble de la famille (“[...] quand on récolte ce que la ferme produit, on mange tous ensemble”²). La production des champs individuels des femmes ou des jeunes reste quant à elle à leur disposition et leur permet de remplir leurs différentes obligations dont les obligations alimentaires dévolues aux femmes.

Mobilisation des greniers des femmes nigériennes

Au Niger, le champ collectif (*gandu*), est géré par le chef de ménage qui est responsable de l'organisation des activités agricoles et des personnes vivant dans le foyer. Le *gamana* est quant à lui le lopin de terre personnel prêté

· 1 Généralement un homme/aîné

· 2 “[...] when we harvest the farm produce, we are all eating it together.” Témoignage retranscrit p.6 dans Rachael S. Pierotti, Sophia Friedson-Ridenour, Olu-bukola Olayiwola, “Women farm what they can manage: How time constraints affect the quantity and quality of labor for married women’s agricultural production in southwestern Nigeria” dans *World Development*, janvier 2022

par le chef de ménage dont la production est contrôlée par la personne l'exploitant (femme, jeune, etc.). Il est travaillé deux jours sur sept, les cinq autres jours étant consacrés aux travaux collectifs dans le *gandu*. Après la récolte du *gandu*, le chef de ménage remet à chaque femme, deux à six bottes de mil par personne d'une sous-unité de consommation (une épouse et ses enfants et le chef de ménage lui-même) pour leur alimentation durant la saison sèche. La femme doit alors gérer ce stock et celui de sa propre récolte pour l'alimentation du ménage et ce jusqu'aux premières pluies et au semis de la nouvelle campagne agricole car l'ouverture du *gandu* n'intervient normalement pas avant. Normalement car les stocks remis du *gandu* couvrent de plus en plus rarement 6 mois de besoins alimentaires. Le chef de ménage peut alors être amené à ouvrir le grenier de *gandu* avant la période agréée mais le *gamana* a vocation à éviter une ouverture prématurée. Ainsi, la femme, avec le *gamana* ou le revenu qu'elle peut en tirer (vente, transformation, etc.), peut contribuer à bien plus de 50% de la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. Elle contribue également à la diversification et donc à la qualité nutritionnelle des repas car les productions dites féminines ou secondaires utilisées pour la confection des sauces ont une haute valeur nutritive. Une gestion parcimonieuse du stock du *gandu* et du *gamana* permettant d'assurer l'alimentation de la famille lui vaut d'être reconnue comme bonne gestionnaire des biens de son époux. Dans certaines localités de l'Ouest du pays (Zarma-songhay), c'est d'abord le grenier de la femme (*gamana*) qui est entamé et c'est seulement après son épuisement que celui de la famille (*gandu*) sera ouvert. Ce qui montre la responsabilité et la contribution directe et importante de la femme à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la famille. (FAO, CEDEAO, 2022)



Qui
concerne-t-
il ?

Toutefois, à une échelle macroéconomique nationale, les femmes contribuent de moins en moins à la production agricole (moins de 10%) et on observe un phénomène spécifique au Niger de dé-féminisation de l'agriculture. La proportion de femmes travaillant dans l'agriculture est passée de 40% en 2006 à 11% en 2011 et 84,4% des superficies agricoles en gestion individuelle (gamana) sont gérés par les membres masculins des ménages agricoles. Cette réduction drastique s'explique par de nouveaux modes d'exclusion foncière dans un contexte de pression croissante sur les ressources. Au motif d'arguments islamo-coutumiers (la femme, la soeur reste sous la tutelle de l'homme qui doit prendre en charge ses besoins alimentaires et monétaires), les femmes sont dépossédées de leurs parcelles et de leur accès aux espaces de cueillette sans pour autant être déliées de leurs obligations sociales en termes d'alimentation. Les impacts en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle ne sont pas anodins. (FAO, CEDEAO, 2022 ; Droy, 2022 ; Monimart, Diarra Doka, 2021)

"Les femmes produisent ce qu'elles peuvent"

Pieroti dans *Women farm what they can manage* (Pieroti, et al., 2022) part du constat général qu'en Afrique sub-saharienne les exploitations familiales dépendent énormément de la main-d'œuvre familiale et communautaire. Elle fait alors l'hypothèse que la moindre capacité des femmes à mobiliser cette main d'œuvre explique en partie la moindre productivité de leurs cultures. A travers une enquête menée au Sud-Ouest du Nigéria, dans le gouvernement local Ido (Etat Oyo) auprès de communautés composées de différents groupes ethniques nigériens (Yoruba, Igbo, Idoma, Egede, Igala, Hausa) ou béninois (Ahoru et Dendi), elle met en évidence que les contraintes de temps des femmes sont

enracinées dans des logiques sociales partagées entre femmes et hommes et que l'allocation du temps de travail et les négociations intrafamiliales n'obéissent pas seulement à des objectifs de maximisation de la productivité mais également à des objectifs de maintien des hiérarchies sociales, des rôles et des responsabilités. Femmes et hommes s'accordent sur "le double fait que 1) "les hommes sont les chefs de famille, les familles sont nourries de leur ferme et donc que celles-ci doivent être prioritaires 2) les

“ Abdulrahman, un homme de 37 ans explique :
 “ Elle [ma femme] ne peut pas cultiver autant que moi parce que quand je veux récolter la production de ma propre ferme, elle devra m'aider. Donc, elle cultive sa propre parcelle pour qu'elle ne soit pas là sans rien et pour qu'elle ait les moyens de réclamer quelque chose au moins. C'est pourquoi elle cultive si peu.

Dupe, une femme d'une vingtaine d'années répond [à une question] :

“Ce que j'ai la capacité de faire, c'est ce que je fais... pour que je puisse avoir le temps d'aller sur le champ de mon mari”

”
 (Pieroti, et al., 2022. p.6)

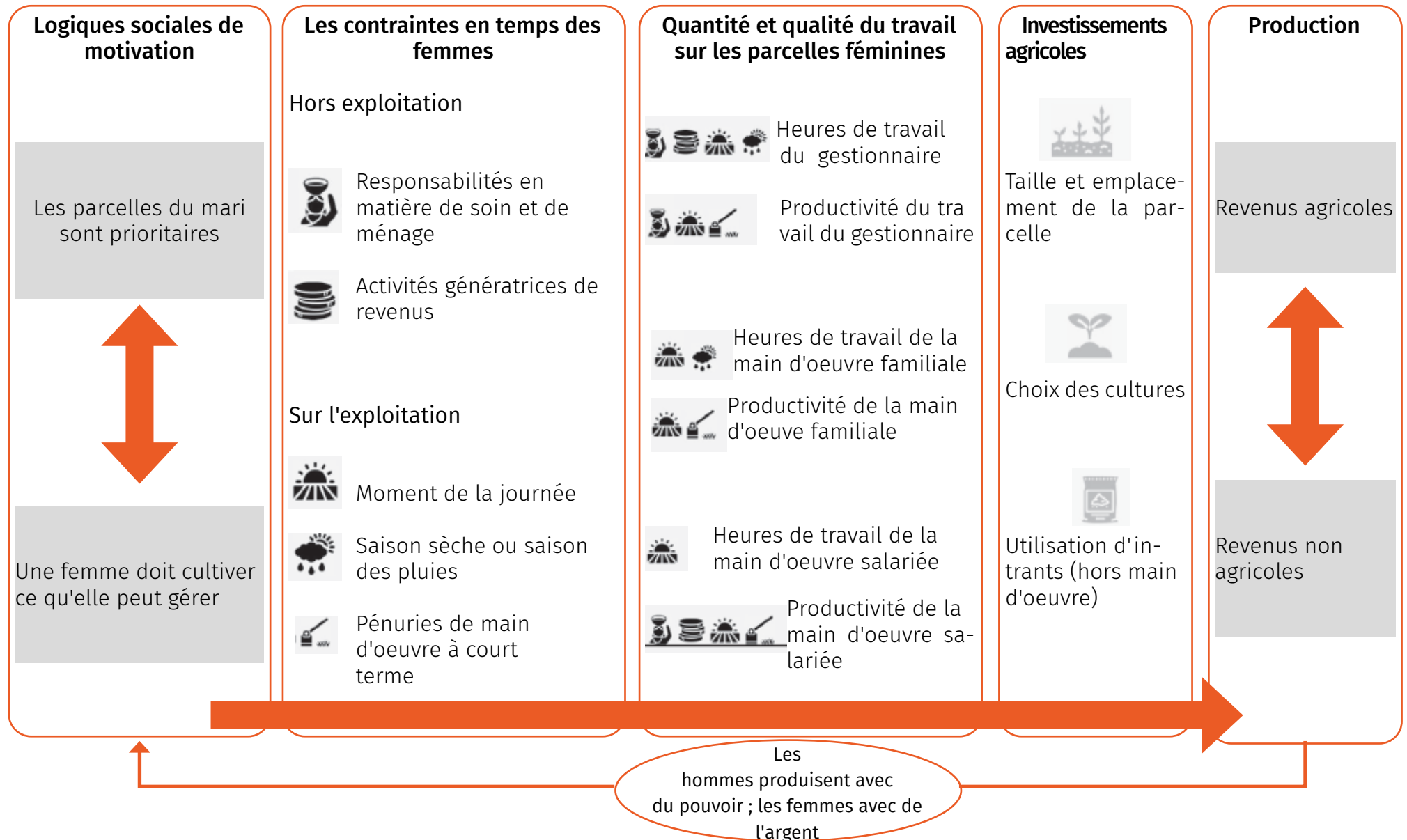
femmes exploitent ce dont elles sont capables”³.

³ Abdulrahman, a 37-year-old man explained, “She [my wife] cannot cultivate as much as me because when I want to harvest my own farm produce she will need to assist me in doing that. So, her own farm plot is cultivated so that she will not just be there without anything and for her to be able to lay claim on something at least. That is why she is cultivating just a little. Dupe, a woman in her 20s, answered [a question], “What I have the power to do is what I am doing. . .so that I will have time to go to my husband's farm.”

→ Qui
concerne-t-
il ?

Cadre conceptuel : comment les contraintes de temps affectent la quantité et la qualité du travail sur les champs féminins

Source : Pieroti, et al., 2022.



Et ce qu'elles réussissent à produire sur leurs propres parcelles en termes de temps, dépend de leurs responsabilités premières en-dehors du travail agricole à savoir le travail de soin, le travail domestique et les activités génératrices de revenus non agricoles (qui sont répandues et permettent de diversifier les revenus). Pieroti indique que "la journée [des femmes] est d'abord structurée par les exigences du foyer tandis que celle [des hommes] l'est d'abord par les

“

Atanda constate :

Sa capacité de production [celle de sa femme] n'est pas à la hauteur de ma mienne, je vais vous dire pourquoi, je quitte la maison à 7 heure du matin environ, elle est à la maison à cette heure ci pour préparer le repas que nous mangerons. Avant qu'elle n'arrive à 9h - 9h30 du matin, imaginez tout le travail que j'aurai abattu.

(Pieroti, et al., 2022. p.6) ”

exigences de l'exploitation agricole".⁴

Cette priorisation guide également la façon dont les femmes vont répartir leur temps de travail dans la journée (le matin sur les parcelles communes, le soir sur la leur), selon les saisons et les besoins en main d'œuvre. Quand les femmes ont une certaine capacité financière, elles peuvent parfois contre-balancer ces contraintes par le recrutement d'une main d'œuvre rémunérée. Piéroti complète donc son analyse par la formule suivante "les hommes cultivent avec le pouvoir et la puissance, les femmes avec l'argent"⁵, les revenus monétaires complémentaires gagnés par les femmes

· 4 Atanda stated, Her [his wife's] power is not up to my own, let me tell you the major reason, I will leave the house in the morning around 7am, she will be home at that time preparing the food that we will eat. Before she comes around 9am to 9:30am, imagine the work I would have done.

· 5 "Men farm with power, women farm with money".

étant alors des leviers non négligeables pour négocier au sein de la famille leur temps de travail ou mobiliser de la main d'œuvre sur leur parcelle. Mais là encore, leur manque de temps les pénalise pour mobiliser cette main d'œuvre au bon moment et pour bien la superviser.

Des impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Outre la production agricole, les responsabilités alimentaires des femmes leur donnent un rôle essentiel en termes de nutrition. Comme pour la productivité agricole, de multiples facteurs sont à l'origine des problèmes nutritionnels rencontrés en Afrique de l'Ouest. Les crises alimentaires bien sûr, qui influent sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments mais des situations de malnutrition sont également constatées dans des régions où la disponibilité alimentaire est correcte (Droy, 2014). D'autres facteurs de malnutrition ont été identifiés : récurrence des maladies (paludisme, etc.), fréquence et rapprochement des grossesses, faible accès aux services de santé, difficulté d'accès à l'eau (de qualité), manque de connaissances en matière de nutrition et d'hygiène, tabous alimentaires mais aussi manque de temps (Koné, 2008 ; Droy, 2014; ACF, 2019 ; ACF, 2021).

Selon une étude LinkNCA d'Action Contre la Faim basée sur des données récoltées dans 27 communautés dont 18 en Afrique, la surcharge de travail des femmes est le facteur de risques de sous-nutrition le plus identifié par les communautés, parmi les facteurs liés au statut de la femme.

→ Qui
concerne-t-
il ?

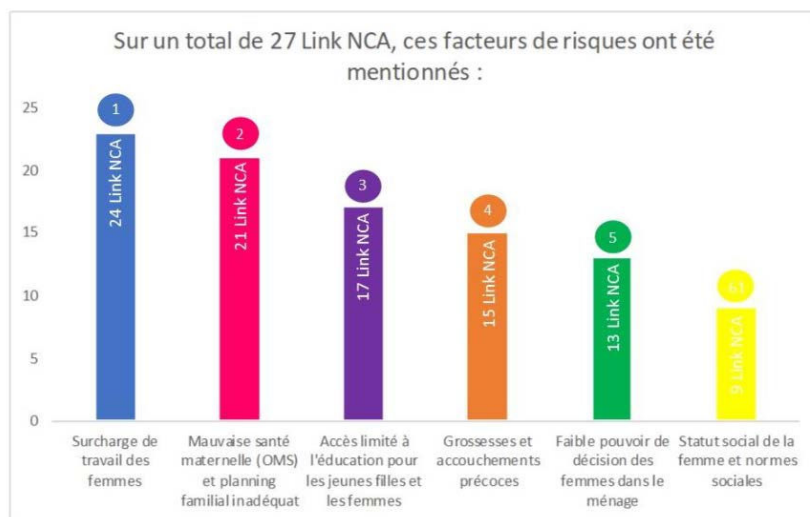


Schéma 3 : Classification des facteurs de risques de sous-nutrition liés au statut social des femmes, Meta-analyse des Link sur le statut social des femmes et la sous-nutrition, Thèse de master Kristina Dalacker, 2017, p37.

Source : Magda Hennebo, Marion Junca, Gwenaëlle Luc, *Genre et nutrition : la surcharge de travail des femmes en question*, ACF - LinkNCA, 2018

La surcharge de travail et le manque de temps ont des implications directes sur la santé des femmes (fatigue, renoncement à des soins éloignés) et sur leur capacité à couvrir les besoins de l'interaction mère-enfant ou encore à réaliser les pratiques de nutrition, de soins et d'hygiène adéquates. Par exemple, le sevrage et la diversification précoce des bébés dès l'âge de 3 ou 4 mois visent notamment à rendre autonome très vite l'enfant "pour vaquer à ses occupations" (Koné, 2008). Les bouillies de sevrage ont alors été préconisées comme réponse à cette problématique mais leur préparation demande aussi du temps (voir encadré). A noter que la surcharge de travail n'est pas incluse dans le cadre conceptuel de l'UNICEF décrivant les chemins cau-

saux de la malnutrition.

Les obstacles à la fabrication des bouillies de sevrage

Trois projets réalisés par Action contre la Faim (ACF), Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et Oxfam dans le cadre du Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire au Mali (PASA-Mali) ont mis en place des actions pour permettre aux femmes bénéficiaires d'acquies une plus grande compréhension des enjeux de la nutrition, de maîtriser des techniques-nutrition et de fabriquer des bouillies de sevrage. Démonstrations culinaires et causeries débats au sein des Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) ont été organisées dans ce but en complément d'appuis à la production maraîchère et de transferts monétaires. Malgré ces appuis, les difficultés ont persisté dans le domaine de la nutrition. Outre les difficultés institutionnelles des services techniques de santé, les mères bénéficiaires des FARN ont eu des problèmes d'accès aux ingrédients nécessaires à la bouillie de sevrage et n'ont pas réussi à dégager le temps nécessaire pour sa fabrication à cause de leur charge de travail (corvées domestiques et travaux dans les champs familiaux).

Source : *Capitalisation sur le renforcement des bénéficiaires*. A.Lambert et I.Seydou AEDES-IRAM, ACF-E, AVSF, OXFAM, *Programme d'appui à la sécurité alimentaire (PASA-Mali) 2012-2015*. UE.

Plus largement, le temps consacré aux tâches domestiques, notamment les plus pénibles et les plus consommatrices en temps (corvée d'eau, de bois, etc.) pèse sur la capacité des femmes à produire plus ("women farm what they can manage"), à diversifier leurs activités et leurs revenus, à sortir de la pauvreté.

Une question d'égalité et de justice sociale

🔊 [Entretien avec Barbara Ky](#)

Au-delà d'une vision utilitariste et instrumentale du rôle des femmes dans la production agricole et alimentaire et la lutte contre la pauvreté, les économistes et mouvements féministes interrogent, dans une perspective normative, les hiérarchies sociales, les discriminations, les relations de domination qui conduisent aux inégalités de genre. Le problème est donc posé en termes de justice sociale et à l'aune des chances qui sont laissées à chacun et chacune de mener la vie qu'il ou elle s'est choisie. Le cadre conceptuel des **capabilités** développé par Amartya Sen (prix nobel d'économie en 1998) a souvent été repris et adapté dans les études féministes. Les capabilités déterminent le degré de liberté de choix d'une personne pour "être et faire". Les capabilités intègrent des caractéristiques personnelles mais surtout les droits et contraintes propres aux groupes d'appartenance des personnes qui délimitent leurs capacités à saisir des opportunités de développement : droits d'accès aux ressources naturelles, à l'éducation, à la santé, au financement ou aux processus de décision au sein de la société ou de la sphère familiale (Droy, 2022). Dans cette perspective, la part disproportionnée des femmes dans les activités non rémunérées induit une pauvreté en temps des femmes rurales africaines et une « pauvreté des capacités » (Barbara Ky, 2019) : la surcharge de travail limite de fait leur temps de repos, leur disponibilité pour apprendre, se former, s'impliquer dans les organisations politiques ou sociales, c'est-à-dire améliorer leur pouvoir de décision et leur liberté de choix. Et les contraintes se reportent sur les enfants. Pour se « libérer » du temps, les femmes ont tendance à transférer leurs tâches à leurs filles (responsabilisées très tôt), limitant de facto leur accès à l'école et leurs

propres capacités. Barbara Ky, Docteure en économie et Directrice genre à l'UEOMA place également son analyse du travail non rémunéré des femmes africaines au regard de la

“ Il [Amartya Sen] a parlé de développement comme une liberté de choix. Et bien le poids du travail non rémunéré freine le développement des capacités des femmes, alors que les femmes représentent un potentiel inouï de développement. [...] Dans notre culture, vous avez deux enfants scolarisés : le petit garçon revient de l'école, la petite fille revient de l'école. Elle aide sa maman avec les travaux ménagers. Cela peut prendre un certain temps qu'elle ne pourra pas consacrer aux études. Et quand vous regardez le cycle de vie d'un individu, vous verrez que cette part de travaux ménagers est toujours attenante à l'évolution de la femme. C'est l'organisation de nos sociétés qui le veut mais il faut être conscient que le travail non rémunéré est un frein au développement des capacités. ”

[Entretien de Barbara Ky dans Queenmafa](#)

théorie des capacités :

Mais y-a-t-il des inégalités entre les inégalités ?

N'y a-t-il pas confusion entre lutte contre les inégalités et approche genre ? Est-ce qu'attirer l'attention sur le travail de soin non rémunéré, c'est tomber dans le piège du syndrome du lampadaire et ne voir ni les dynamiques d'inégalités de revenus des ruraux en Afrique sub-saharienne tous sexes confondus ni les ressorts des inégalités mondiales au niveau de l'économie globale ? Est-ce que toutes les vies ne

Pauvreté en temps et capacité à maîtriser son temps

Un individu est considéré pauvre en temps s'il travaille (de façon rémunérée ou non rémunérée) plus de 10,5 heures sur une période de 24h. Ces longues journées de travail et le sentiment de manque de temps représente une source de stress quotidien et peut avoir des conséquences sur la santé physique et mentale. La pauvreté en temps restreint aussi la liberté de choix des personnes dans l'allocation de leur temps. Mais selon une étude récente, le concept est insuffisant pour comprendre les inégalités de genre. C'est pourquoi l'équipe de recherche a développé le concept de *time-use agency*, défini comme la capacité à décider librement de l'utilisation de son temps. Leur enquête au Bénin, Malawi et Nigéria montrent que les femmes ont une certaine maîtrise de leur temps pour les tâches relevant de leurs responsabilités. En revanche, les hommes ont tendance à contrôler le temps des femmes quand il concerne des activités hors de leurs rôles traditionnels. Ainsi les femmes doivent-elles demander l'autorisation des hommes et déployer diverses stratégies pour naviguer entre les différentes contraintes qui s'imposent à elles.

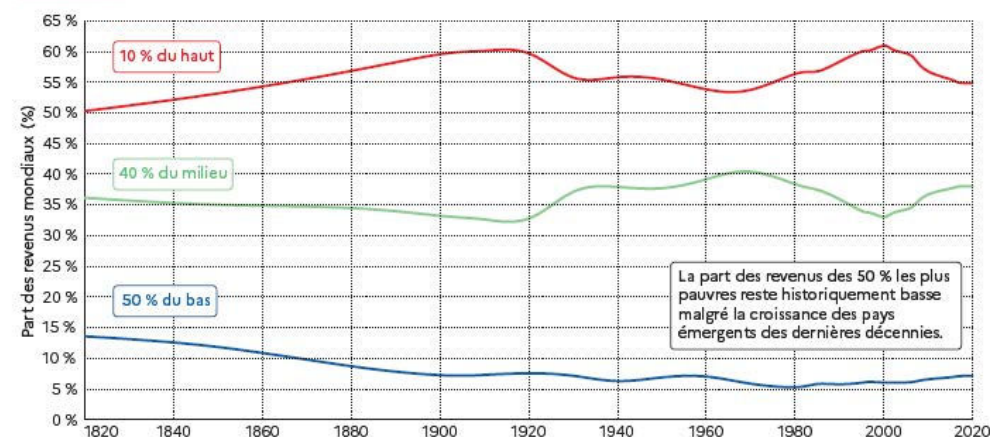
Eissler et al, 2021

comptent pas de la même manière ? A savoir est-ce légitime de ne cibler que les femmes au détriment des hommes, également pauvres et victimes des inégalités ? Y a-t-il des inégalités plus inacceptables et prioritaires que d'autres ? Autant de questions qui sont régulièrement soulevées et qui reflètent les doutes sur la pertinence du concept de travail non rémunéré voire de genre pour lutter contre les inégalités⁶.

⁶ Ce fut notamment le cas au sein d'Inter-réseaux Développement dans le cadre de la réalisation de ce travail.

De façon générale, les inégalités mondiales sont considérables et "proches du niveau qui était le leur au XIXe siècle, à l'apogée de l'impérialisme occidental" (*Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, Chancel, 2022). La part des revenus mondiaux allant aux 50 % des plus pauvres a ainsi stagné depuis les années 1910, moment du décrochage entre les pays occidentaux et leurs colonies (Graphique 7, Chancel, 2022). Les inégalités entre pays se sont amoindries tout en restant très importantes ; les inégalités au sein des pays sont quant à elles montées en flèche et pèsent fortement sur les inégalités mondiales (Graphique 6, Chancel, 2022).

Graphique 7. Inégalités de revenus mondiales, 1820-2020



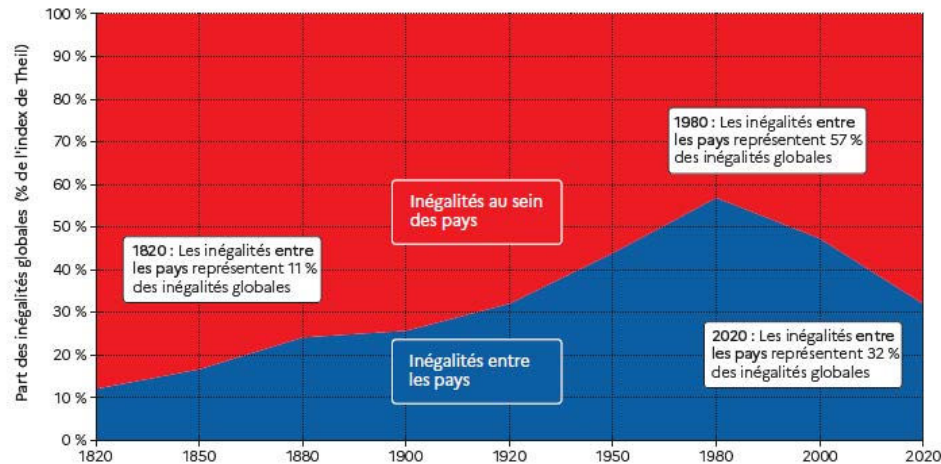
Interprétation : La part des revenus mondiaux allant aux 10 % plus hauts revenus a fluctué autour de 50-60 % de 1820 à 2020, tandis que la part allant aux 50 % plus bas revenus a généralement stagné à 10 % ou moins (14 % en 1820, 7 % en 1910, 5 % en 1980, 6 % en 2000, 7 % en 2020). Les inégalités globales sont toujours restées très élevées, grandissant de 1820 à 1910 et ne montrant pas de tendance claire à long-terme après cette période. **Sources et séries :** *wir2022.wid.world/methodology* et Chancel and Piketty (2021).

Graphique - Inégalités de revenus mondiales, 1820-2020

Source : Chancel, Synthèse du rapport sur les inégalités mondiales, 2022

Graphique - Inégalités de revenus mondiales : inégalités entre pays et inégalités à l'intérieur des pays (coefficient de Theil), 1820-2020

Graphique 6. Inégalités de revenus mondiales : inégalités entre pays et inégalités à l'intérieur des pays (coefficient de Theil), 1820-2020



Interprétation : L'importance des inégalités entre les pays par rapport aux inégalités globales, comme mesurée par l'index de Theil, a augmenté entre 1820 et 1980 et fortement décliné depuis lors. En 2020, les inégalités entre les pays représentent environ un tiers des inégalités globales entre les individus. Le reste est dû aux inégalités au sein des pays. Les revenus sont mesurés après opération des systèmes de pension et d'allocations de chômage, et avant les taxes et les transferts. **Sources et séries :** wir2022.wid.world/methodology et Chancel and Piketty (2021).

Source : Chancel, Synthèse du rapport sur les inégalités mondiales, 2022

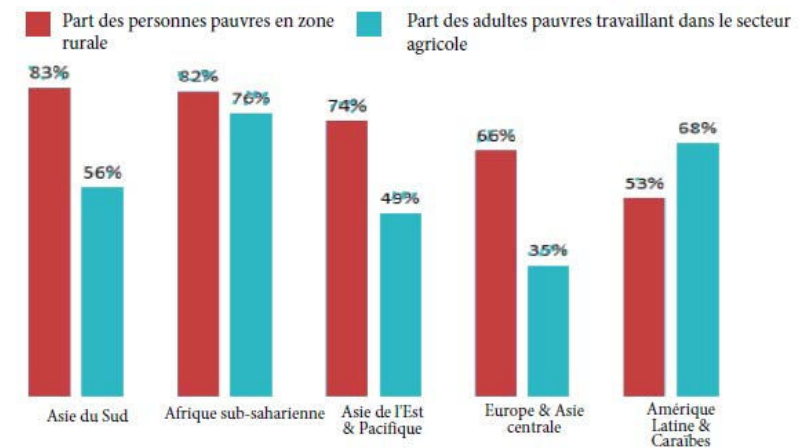
Des hommes ET des femmes pauvres en zones rurales

Les zones rurales concentrent 75% des personnes extrêmement pauvres et en insécurité alimentaire, et parmi elles des femmes ET des hommes. En Afrique sub-saharienne, c'est 82% de la population rurale qui est considérée comme pauvres et 76% des ruraux adultes et pauvres vivent de l'agriculture (FIDA, 2018). Dans le bassin arachidier du Sénégal, le taux de pauvreté atteint les 90% (Faye et al., 2019). Les

inégalités entre zones urbaines et zones rurales sont donc prégnantes et transparaissent entre les pays et au sein des pays : en Afrique de l'Ouest, les inégalités intérieures croissent davantage dans les pays côtiers et les économies émergentes que dans les économies essentiellement rurales des pays sahéliens. Au sein de nombreux pays de la région, on observe un clivage Nord - Sud avec des régions agricoles au Nord à la traîne et des zones côtières urbanisées dont les revenus augmentent (CSAO/OCDE, 2019). C'est particulièrement le cas au Ghana, souvent présenté comme un modèle de développement dans la région (Inter-réseaux, 2020).

Graphique - Part des personnes pauvres en zone rurale et dans le secteur agricole

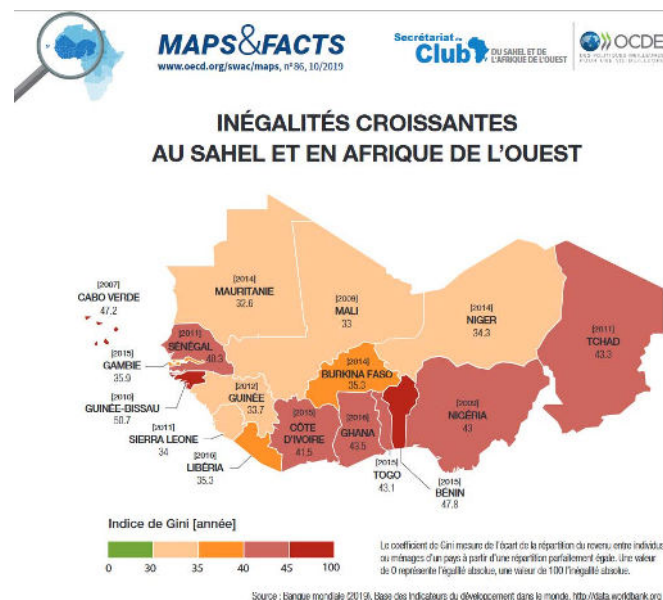
Part des personnes pauvres en agriculture



Source : FIDA, 2018, traduction d'Inter-réseaux

· 7 Ghana, Côte d'Ivoire, Nigéria

Carte - Inégalités croissantes au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Source : Maps & facts, n°86, 10/2019

Mais la prééminence de la pauvreté dans les zones rurales a tendance à masquer les disparités en leur sein, disparités entre les ménages ruraux ou entre les individus les composant. Tout se passe comme si, étant tous pauvres, les familles ou individus étaient dans une situation homogène (Faye et al., 2019). Au Sénégal, l'étude menée par Faye et al. montre qu'il existe des différences significatives entre les exploitations familiales en termes de revenus et d'accès aux facteurs de production (terres, intrants, matériel) et que les ménages dirigés par des femmes tendent à avoir un revenu inférieur et un taux de pauvreté plus élevé (Faye et al., 2019), confirmant ainsi de nombreuses études (Doss et al., 2018). Mais il est vrai que cela ne dit rien sur le taux de pauvreté des femmes en général puisque les femmes cheffes

de ménage sont bien moins nombreuses que les femmes vivant au sein de ménages dirigés par un homme (Doss et al., 2018). Certaines sont donc plus riches que d'autres voire plus riches que certains hommes qu'elles peuvent être amenées à employer sur leurs propres parcelles (Pieroti, et al., 2022). On en revient donc à l'importance de prendre en compte l'hétérogénéité des situations et l'intersectionnalité des facteurs d'inégalités.

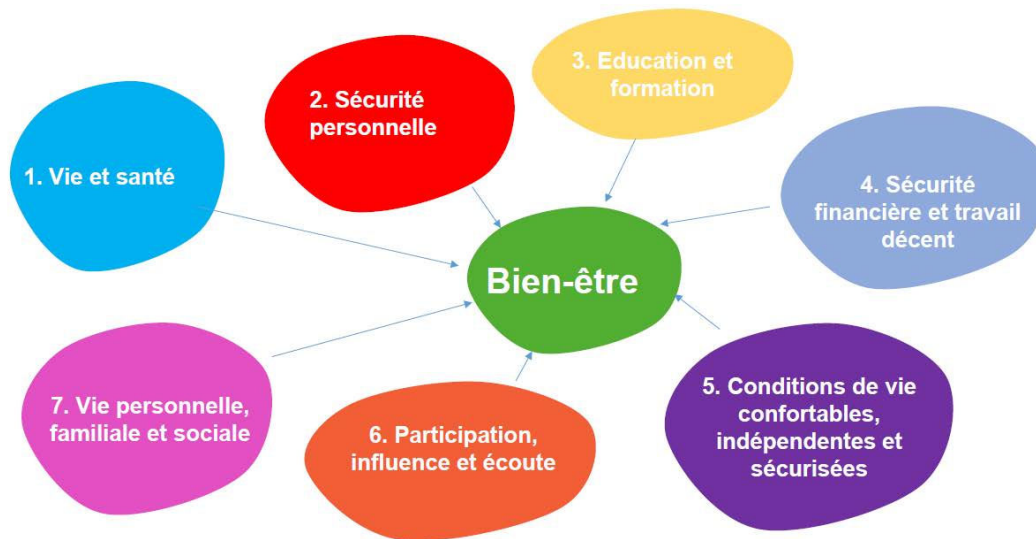
Restreindre l'analyse des inégalités aux inégalités de revenus des ménages est donc une gageure. Les inégalités sont complexes, multidimensionnelles et difficiles à mesurer et derrière les inégalités de revenus se cachent d'autres inégalités (spatiales, d'origine ethniques, d'âge, de sexe...). Les mesures à l'échelle des ménages, par exemple, cachent la façon dont les revenus et les ressources sont répartis entre les membres de la famille et la façon dont cette répartition est décidée. Les revenus des femmes ne sont ainsi que partiellement corrélés au niveau de revenus des familles auxquelles elles appartiennent (Droy, 2014) de même que le niveau de nutrition des membres de la famille (Brown et al., 2017).

C'est pour capter cette complexité et les dimensions multiples des inégalités qu'un cadre conceptuel a été développé par la London School of Economics and Political Science et Oxfam⁸. Le MIF (*Multidimensional Inequality Framework*) propose une approche permettant d'évaluer les inégalités de bien-être entre les individus. Il s'inscrit dans le cadre théorique des capacités d'Amartya Sen qui rejette une approche centrée sur les revenus ou sur une évaluation subjective du bien-être pour se concentrer sur les capacités

8 D'autres cadres d'analyse de la multidimensionnalité de la pauvreté ou du bien-être ont été développés. Voir l'introduction de MIF, *Multidimensional Inequality framework*, Atlantic Fellows, LSE

des individus à être et faire. 7 domaines composent le MIF : la santé ; la sécurité ; l'éducation et la formation ; la sécurité financière et l'accès à un travail digne ; les conditions de vie ; les droits politiques et la citoyenneté ; la vie personnelle, familiale et sociale. Chaque domaine est divisé en sous-domaine, décliné en indicateurs, et décomposé en différentes variables, par sexe, âge, urbain-rural, ethnicité, etc. Un des objectifs est bien de croiser les inégalités dans leurs différentes dimensions et dans leurs contextes.

Graphique - Cadre conceptuel de la multidimensionnalité des inégalités (Multidimensional Inequality framework)



Source : Oxfam

On note plusieurs indicateurs concernant le travail de soin (non rémunéré) ou la pauvreté en temps : l'indicateur 4.9 porte sur la répartition du travail de soin, du travail domestique et de la production familiale ("Distribution of care, domestic duties and home production") et l'indicateur 5.6 sur l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle avec une mesure du temps de loisirs disponible. De la même manière, le WEAI (Women Empowerment in Agriculture Index développé par l'IFPRI) est composé d'un domaine TEMPS compris comme l'allocation du temps de travail à des tâches domestiques et productives et la satisfaction vis-à-vis du temps disponible pour les loisirs.

Ce développement sur les inégalités vise à montrer l'ampleur et l'enchâssement des inégalités qu'elles soient entre les pays, au sein des pays, entre les riches et les pauvres, entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les ménages urbains ou ruraux ou entre les membres d'une même famille. C'est pourquoi les chercheuses féministes appellent à ce que les mécanismes de domination dans la sphère domestique et familiale ne soient pas ignorés des politiques publiques, que ce soit au titre de leur appartenance à la sphère privée ou d'une vision idéalisée des liens familiaux. Ainsi Hillencamp écrit-elle :

“ Les rapports sociaux de sexe dans les systèmes agraires doivent donc être étudiés de manière dynamique, en lien avec les processus de développement et les politiques, notamment économiques, qui les mettent sous tension. Inversement, une économie politique qui se limiterait aux seuls niveaux institutionnels du marché et de l'État, en ignorant la sphère domestique, donnerait une vision tronquée de ces systèmes, incapable de prendre en compte leur dynamique d'ensemble et donc leurs limites.

Ce niveau [des échanges internationaux], s'il est déterminant et engage la responsabilité des pays occidentaux, ne doit cependant pas occulter les relations de dépendance et les mécanismes de discrimination avec lesquels ils s'articulent à l'intérieur de chaque pays, aux niveaux régional, local et jusque dans les familles. Les relations de dépendance alimentaire visibles au niveau international ne se maintiennent finalement que par le biais de chaînes de dépendance dont la sphère domestique constitue le dernier maillon.

”
(Hillencamp, 2011)

Les inégalités de sexe, des inégalités acceptables ?

L'égalité comme principe de justice sociale a trait à ce qu'une société est prête à accepter et considère comme légitime ou pas. La perception des inégalités par la population est donc un élément clé à prendre en compte car en fonction de ce degré d'acceptation, les politiques visant à réduire les inégalités auront plus ou moins d'écho favorables. Or, cette perception est historiquement, culturellement et socialement située et évolue en fonction des contextes. Par exemple, en France la Révolution française a manifesté un rejet de l'organisation sociale de l'Ancien Régime basé sur les ordres (clergé, noblesse, tiers état) et des inégalités juridiques qui en découlaient et c'est à partir des périodes suivantes que les atteintes à la liberté (de choisir, de faire, de s'exprimer) sont apparues comme les plus inacceptables. Les 4 vagues féministes dans le monde occidental peuvent aussi être vues comme différentes expressions de la perception des inégalités de genre et de leurs aspects les plus problématiques : l'accès aux droits formels pour la 1ère vague, les inégalités sociales liées à la famille, la sexualité, le travail pour la 2ème vague, l'intersectionnalité

Marilyn Waring - Faire du temps la nouvelle mesure du bien-être

Marilyn Waring est une économiste féministe qui s'est illustrée par sa critique du Produit Intérieur Brut considérant que celui-ci attribue une valeur positive à des activités néfastes pour le bien-être humain et la planète (guerre, catastrophes naturelles, pollutions) et une valeur nulle aux activités de soin. Elle a plaidé non pas pour une simple prise en compte du travail non rémunéré dans le calcul du PIB ce qui laisserait croire que la maximisation du PIB reste l'objectif prioritaire des politiques de développement mais pour une nouvelle façon de mesurer le bien-être qui serait basé sur le temps. Pour elle, le temps est "le dénominateur commun de l'échange" et "l'investissement que nous devons tous faire" tandis que les enquêtes emploi du temps peuvent montrer, entre autres choses, "quel sexe doit effectuer les tâches les plus pénibles, ennuyeuses, subalternes, invisibles et non rémunérées" et "comment les activités des membres de la famille (travail rémunéré, travail de soin, tâches domestiques, loisirs) sont interdépendantes.

des formes d'oppression et la prise en compte des femmes de couleurs pour la 3ème vague et les violences de genre pour la 4ème vague et le mouvement #metoo. Ces différentes vagues constituent autant un miroir des avancées de la cause féministe que des lenteurs ou "retours de bâtons" à rebours de la cause féministe (*feminist backlash* théorisée par Susan Fauldi). Car comme l'indique Hélène Périvier



Quel rôle jouet-il ?



D'où vient-il ?

dans une conférence tenue en mai 2019⁹, les inégalités de sexe ne sont pas perçues comme quelque chose d'inacceptable et font au contraire l'objet d'une acceptation collective impressionnante très ancrée dans les sociétés. Hommes et femmes étant différents, les inégalités sont perçues comme légitimes, et ce dans une certaine confusion entre différences et inégalités, entre différences et hiérarchies. Pour elle, les fortes résistances à l'égalité femmes-hommes s'expliquent également par ce que les hommes ont à y perdre. En cela, elle bat en brèche l'idée selon laquelle le processus menant à l'égalité femmes-hommes est un processus gagnant-gagnant voyant dans ce discours des organisations internationales la justification de politiques molles au bon vouloir des gens et *a fortiori* des hommes (Périver, 2019).

· 9 Hélène Périver, "L'Etat social au défi de l'égalité des femmes et des hommes", conférence du cycle "Regards sur les inégalités aujourd'hui", SES-ENS Lyon <https://ses.ens-lyon.fr/articles/letat-social-au-defi-de-legalite-des-femmes-et-des-hommes>

Références

- Action contre la Faim (ACF). 2021. *Documenting the links between gender and economic inequalities, The vicious circle of unrecognized and unpaid care work and poverty and their links with lack of access to social protection services and income security for women*
<https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2021/10/Report-Documenting-the-links-between-gender-and-economic-inequalities-PHOTOS-FINAL.pdf>
- Action Contre la Faim – 2021. *Intégration du genre dans les politiques et plans de nutrition. Tchad, Burkina Faso, Madagascar*
- Atlantic Fellows/LSE, MIF, *Multidimensional Inequality framework*,
<https://sticerd.lse.ac.uk/inequality/the-framework/media/mif-framework.pdf>
- Brown Caitlin S., Ravallion Martin, Van de Walle Dominique. 2017. *“Are poor individuals mainly found in poor households? Evidence using nutrition data for Africa”*, Working paper 24047, National Bureau of Economic Research, World Bank
- Chancel Lucas et al.. 2022 *Rapport sur les inégalités mondiales 2022, Synthèse*,
wir2022.wid.world
- CSAO, OCDE,, *Inégalités croissantes en Afrique de l’Ouest et au SAhel, Maps & Facts n°86, 10/2019*
<https://www.oecd.org/swac/maps/86-inequalities.pdf>
- Doss Cheryl, Meinzen-Dick Ruth, Quisumbing Agnes, Theis Sophie. 2018. *“Women in agriculture: Four myths”*, *Global Food Security* 16, 2018, 69-74
- Droy Isabelle, Pascual Cécile, Bidou Jean-Etienne, 2014. *“Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire au Bénin”*, dans *Genre et savoirs, pratiques et innovations rurales*, Hélène Guétat-Bernard, Magalie Saussey, édition IRD, coll. A travers champs
- Eissler S et al. 2021. *Exploring Gendered Experiences of Time-Use Agency in Benin, Malawi, and Nigeria as a New Concept to Measure Women’s Empowerment*, IFPRI discussion paper 02003, Février 2021
<https://www.ifpri.org/publication/exploring-gendered-experiences-time-use-agency-benin-malawi-and-nigeria-new-concept>
- Faye, N.F., M. Sall, F. Affholder and F. Gerard (2019), « Inégalités de revenu en milieu rural dans le bassin arachidier du Sénégal », *Papiers de Recherche AFD*, n° 115, Octobre 2019.
- FAO et CEDEAO. 2022. *Profil national genre des secteurs de l’agriculture et du développement rural – Niger. Série des évaluations genre des pays*. Niamey, FAO. p. 31
- Hennebo Magda, Junca Marion, Luc Gwenaëlle. 2018. *Genre et nutrition : la surcharge de travail des femmes en question*, ACF - LinkNCA, 2018
[https://docpdf.linknca.com/159/159/supports/28295/catDoc231/ar-](https://docpdf.linknca.com/159/159/supports/28295/catDoc231/ar-ticle_genre_fr_def2.pdf?CFID=27433440&CFTOKEN=3b4d777e43d59a-da-22407CB1-9A6F-7F11-382EC4383EE5FEC3)

[ticle_genre_fr_def2.pdf?CFID=27433440&CFTOKEN=3b4d777e43d59a-da-22407CB1-9A6F-7F11-382EC4383EE5FEC3](https://docpdf.linknca.com/159/159/supports/28295/catDoc231/ar-ticle_genre_fr_def2.pdf?CFID=27433440&CFTOKEN=3b4d777e43d59a-da-22407CB1-9A6F-7F11-382EC4383EE5FEC3)

- HILLENKAMP Isabelle. 2011 *“Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire”* dans *Du grain à moudre : Genre, développement rural et alimentation* Genève : Graduate Institute Publications,
<http://books.openedition.org/iheid/6770>
- IFAD/FIDA. 2018. *“Rural inequalities infographics”*, International conference rural inequalities, evaluating approaches to overcome disparities, 2-3 mai 2018
bit.ly/2CQ5cxT
- Inter-réseaux Développement rural, 2020. *Grain de sel n°78, “Ghana, une exception agricole en Afrique de l’Ouest ?”*
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds78/#page/1>
- Koné Mariatou, *“Stratégies des ménages et malnutrition infantile dans la région de Madarounfa”*, Dans *Afrique contemporaine 2008/1* (n° 225), pages 161 à 197
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2008-1-page-161.htm#s2n1>
- Ky Barbara, « Le poids du travail non rémunéré freine le développement des capacités des femmes », Directrice du Genre à l’UEMOA, entretien dans *Queen Mafa*
<https://queenmafa.net/le-poids-du-travail-non-remunere-freine-le-developpement-des-capabilites-des-femmes-dr-barbara-ky-directrice-du-genre-a-lue-moa/>
- Monimart Marie, Diarra Doka Marthe, *“Les paysannes nigériennes de 2021 sont-elles ou non plus ignorantes que leurs mères ?”* dans *Grain de sel n°80, Savoirs féminins, quelle contribution à la sécurité alimentaire ?* Inter-réseaux Développement rural, 2021
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/16-17>
- Périver Hélène, *“L’Etat social au défi de l’égalité des femmes et des hommes”*, conférence du cycle *“Regards sur les inégalités aujourd’hui”*, SES-ENS Lyon
- Pierotti Rachael S., Friedson-Ridenour Sophia, Olayiwola Olubukola. 2022. *“Women farm what they can manage: How time constraints affect the quantity and quality of labor for married women’s agricultural production in southwestern Nigeria”* dans *World Development*
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X21004150>



Explorez
le sujet en suivant les flèches de votre choix



Qu’est-ce que le travail non rémunéré ?



Qui concerne-t-il ?



Faut-il le rémunérer ?



Quel rôle jouet-il ?



La protection sociale est-elle la solution ?



D’où vient-il ?



Méthode



Bibliographie



Glossaire